

Élections 2015

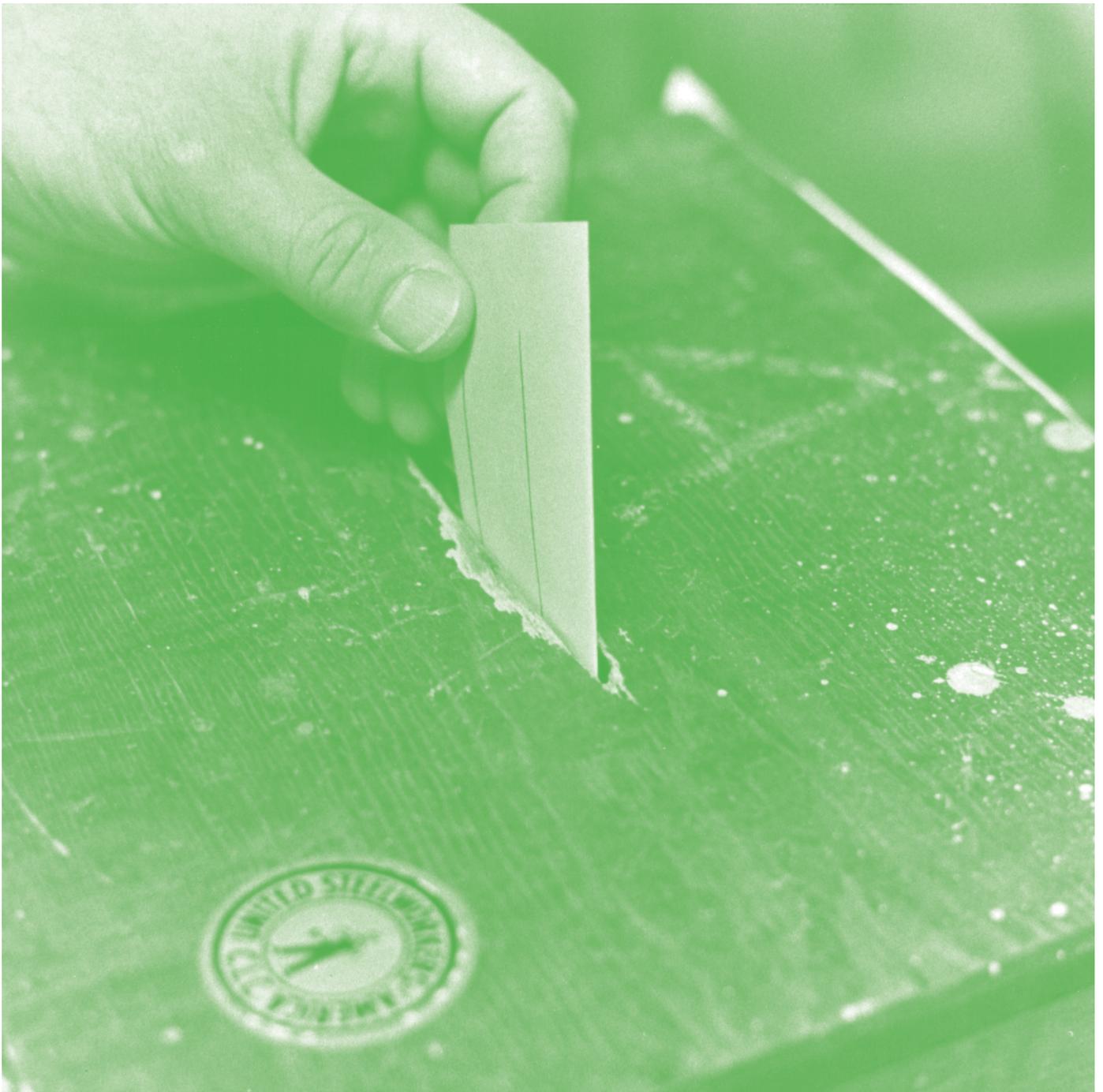
Vous pouvez le faire



**Guide d'action pour
accéder à un poste électif**



*Des femmes actives
un syndicat actif*



Chers confrères et consœurs,

Le Syndicat des Métallos représente des travailleurs et travailleuses dans un grand nombre de milieux de travail, comprenant, entre autres, les bureaux, les mines, les usines, les maisons de retraite, les hôtels, les salles de bingo, les universités, les usines de transformation du poisson, les banques et les magasins à rayons. Qu'il s'agisse de camionneurs indépendants et d'agents de sécurité travaillant seuls, de travailleurs et travailleuses de centres d'appels et de manufactures, on retrouve des Métallos d'un océan à l'autre.

Les élections en 2015 de candidats et candidates aux postes des sections locales constituent pour nous une occasion de faire ressortir notre incroyable diversité.

Notre syndicat appuie et encourage les femmes, les membres de minorités visibles, les personnes handicapées et les autochtones à poser leur candidature. Nous les aidons à faire connaître les obstacles auxquels ils sont confrontés, mais, plus important encore, à élaborer des stratégies leur permettant de les surmonter.

Une section locale puise sa force dans ses membres. Votre participation, votre engagement et votre soutien au cours et entre les élections renforcent la solidarité et donnent à nos membres l'énergie dont ils ont besoin pour réussir à obtenir des améliorations dans nos milieux de travail, nos conventions collectives et nos collectivités.

Nous espérons que ce guide d'action, combiné à l'accès aux autres ressources et soutien du syndicat, encouragera un groupe solide et diversifiée de candidats et candidates à se présenter en l'an 2015.

Directeur national

Directeur pour le district 3

Directeur pour le district 5

Directeur pour le district 6



Poser sa candidature

Vous aurez vos raisons personnelles quand vous déciderez de poser votre candidature et plusieurs personnes ou facteurs peuvent y être pour quelque chose.

Avant d'annoncer votre décision, prenez note des raisons pour lesquelles vous voulez vous présenter. Y a-t-il, selon vous, des choses que la section locale devrait faire différemment ou des

points qui méritent plus d'attention? Qu'avez-vous à offrir en fait d'expérience, d'engagement, d'enthousiasme ou de nouvelle perspective? À quel poste aimeriez-vous être élu? Si c'est la première fois que vous vous présentez, quel poste vous permettra d'acquérir l'expérience dont vous pourrez bénéficier dans d'autres élections à l'avenir?

L'appui de vos amis, votre famille

Un facteur qui joue un rôle déterminant dans votre décision de poser votre candidature, c'est de savoir si vous avez l'appui de votre famille. En tant que membre élu ou actif de la section locale, vous aurez peut-être l'occasion de suivre des cours et de participer à des congrès qui vous obligeront à vous éloigner de votre famille pendant plusieurs jours ou même toute une semaine. Si vous avez des enfants, des parents âgés dont il faut prendre soin à la maison ou des membres de la famille ou des amis hors de chez vous, qu'est-ce qui pourrait vous aider à équilibrer ces responsabilités et vos activités au sein du syndicat?

Si vous avez un handicap, vous pouvez penser aux mesures que vous devrez prendre pour vous aider à communiquer avec les membres pendant et après les élections. Même si les obstacles auxquels font face les personnes handicapées peuvent paraître difficiles à surmonter, il y a des gens et des ressources disponibles pour accommoder ces besoins spéciaux. À mesure que les personnes handicapées participeront davantage aux activités du syndicat, un plus grand nombre de travailleurs et travailleuses et d'employeurs apprendront à répondre à ces besoins spéciaux afin que tous puissent avoir accès aux possibilités qui se présentent dans le milieu de travail et dans le syndicat.

Avez-vous le soutien de vos collègues? Avant de décider de poser votre candidature, vous voudrez peut-être discuter avec vos collègues pour savoir s'ils sont prêts à vous appuyer. Donnez-leur vos raisons de vous présenter et écoutez ce qu'ils ont à dire. Ils peuvent vous aider à identifier d'autres bonnes raisons de poser votre candidature. Qui sait, ils peuvent vous offrir leur aide pour vous faire élire. Demandez-leur s'ils vous aideront à distribuer des feuillets ou s'ils seraient prêts à parler à d'autres membres de leur secteur de travail. Décidez qui soumettra votre candidature.

Y a-t-il des personnes qui se présentent pour d'autres postes et que vous appuyez? Est-il préférable de présenter une équipe ou une liste préliminaire de candidats? L'équipe de votre campagne, si petite soit-elle, peut vous être d'une aide précieuse pour planifier une campagne efficace.

Contre qui vous présenterez-vous? Il est important de savoir qui est votre rival. Pourquoi devrait-on voter pour vous plutôt que pour quelqu'un d'autre? Poser sa candidature demande un grand engagement et beaucoup de courage. Respectez ces qualités chez votre rival et relevez les points que vous pouvez aborder différemment. Évitez les attaques personnelles et ne faites pas de promesses que vous ne pouvez pas tenir.

Soyez actif, prenez de l'expérience

Même s'il est vrai que nous voulons tous «gagner», cela peut prendre du temps avant de vous créer un profil dans votre section locale. Vous ne gagnerez peut-être pas la première fois que vous vous présenterez, mais si vous continuez à vous intéresser et si vous demeurez actif, cela vous aidera plus tard dans d'autres élections. Participez à un comité de l'exécutif, aux programmes de formation du syndicat, ou cherchez à être nommé ou élu comme délégué. Plus vous intervenez dans les activités au jour le jour de la section locale, plus vous contribuerez à renforcer le syndicat, plus vous prendrez de l'expérience et plus les autres vous feront confiance pour les représenter.

Ressources utiles

En plus d'avoir ce guide, les membres qui cherchent à se faire élire ont plusieurs ressources à leur disposition. Les permanents et permanentes du syndicat, ainsi que les comités de la condition féminine et des droits de la personne peuvent aussi offrir des suggestions et des conseils très utiles.

Les Statuts du Syndicat des Métallos et le Manuel d'élections dans les sections locales contiennent les règles précises des élections. Ces ressources et ce guide vous aideront dans le processus électoral. Si vous désirez une copie d'un document, adressez-vous à votre secrétaire-archiviste, à votre permanent ou permanente ou à votre bureau de district des Métallos.

Remarque : Cette publication n'est qu'un guide. Si vous avez des questions au sujet des règles sur les élections ou les activités des sections locales, consultez les statuts, le manuel d'élections dans les sections locales ou les règlements des sections locales.

► **La structure du Syndicat des Métallos**

Le Syndicat des Métallos représente plus de 850,000 membres au Canada et aux États-Unis. Le syndicat représente des milieux de travail très variés, y compris des maisons de retraite et des hôpitaux, des restaurants, des universités, des compagnies de

taxis, des banques, des coopératives de crédit et des aciéries. Chaque membre du syndicat a une voix directe dans l'élection des gens qui dirigent ses activités : au niveau local, de district, national et international.

Dirigeants locaux à élire:

• Président • Vice-président •
Secrétaire-archiviste • Secrétaire financier •
Secrétaire-trésorier • Guide • Gardes • Syndics

Comités locaux:

Comité des grief's (d'autres comités, p. ex., de la santé et de la sécurité, des femmes, des droits de la personne ou du recrutement, peuvent être élus en même temps que les dirigeants et le comité des griefs)

Dirigeants internationaux à élire:

Directeurs de district (pour chaque district) • Directeur national pour le Canada • Vice-président international (Administration) • Vice-président international (Relations humaines) • Vice-président hors-cadre international • Secrétaire-trésorier international • Président international

Description des tâches pour dirigeants de section locale

Voici une brève « description des tâches » rattachées à chacun des postes de l'exécutif d'une section locale. Certaines fonctions sont stipulées dans les statuts du syndicat, tandis que d'autres peuvent varier selon les règlements adoptés par les sections locales.

Remarque : Une section locale de moins de 100 membres peut adopter un règlement permettant de regrouper les fonctions de guide, garde et syndic ou les cumuler avec d'autres fonctions.

Président :

Le président d'une section locale préside les réunions, nomme les comités, en collaboration avec les membres de l'exécutif, et s'acquitte d'autres fonctions que peut lui confier la section locale. Il peut s'agir, en plus de traiter avec la direction des questions touchant le personnel et la production, pour le compte de la section locale, de représenter celle-ci aux activités communautaires, de rencontrer d'autres sections locales et de participer à des congrès ou des ateliers pouvant présenter un intérêt pour les membres.

Vice-président :

En collaboration avec le président, le vice-président peut aider à coordonner et à planifier le travail de la section locale. Le vice-président peut aussi siéger à des comités de l'exécutif et remplir les fonctions du président en son absence. Si le président ne peut pas terminer son mandat, le vice-président agira en sa capacité jusqu'aux prochaines élections.

Secrétaire-archiviste :

Le secrétaire-archiviste inscrit dans un livre le «procès-verbal» ou compte rendu des réunions. Le secrétaire-archiviste est également responsable du registre des présences et du «sceau» de la section locale. Le sceau doit être apposé sur le procès-



verbal des réunions afin que les lettres de créance des congrès ou autres activités du syndicat soient officielles. Le secrétaire-archiviste s'occupe habituellement de la correspondance dont il faut traiter à chaque réunion; celle-ci peut être affichée sur le babillard ou communiquée dans un bulletin. Le secrétaire-archiviste peut aussi répondre à la correspondance ou communiquer au nom de la section locale avec les gens à l'intérieur comme à l'extérieur du syndicat.

Secrétaire financier :

Le secrétaire financier reçoit les fonds redevables à la section locale et tient les livres et les rapports sur les membres, comme l'exigent les statuts. Les fonds reçus sont transmis au trésorier. Le secrétaire financier et le trésorier soumettent un rapport verbal et écrit aux réunions des membres.

Trésorier :

Le trésorier reçoit du secrétaire financier les fonds redevables à la section locale. Le trésorier déposera ces fonds dans un

compte en banque et tiendra des états exacts et à jour. Toutes les dépenses de la section locale doivent être approuvées à une réunion des membres et les chèques signés par le président, le secrétaire financier et le trésorier, conformément aux statuts et aux règlements de la section locale. Le trésorier donne un compte rendu sur l'état des différents comptes et placements de la section locale, aux réunions des membres.

Guide :

Aux réunions de la section locale, le guide s'assurera que les gens signent le registre des présences. C'est au guide qu'il incombe de s'assurer que les participants sont des membres en règle et donc en droit de participer.

Gardes (2) :

Les gardes gardent les portes! Au besoin, les gardes s'assurent de ne laisser entrer que ceux ou celles qui ont le droit d'assister aux réunions de la section locale et de maintenir l'ordre pendant les réunions.

Syndics (3) :

Les syndics aident à préserver la propriété, la salle de réunion ou le bureau de la section locale, selon les directives des membres. Tous les trois mois, les syndics vérifient les livres financiers ainsi que ceux du secrétaire-archiviste et même ceux détenus par d'autres comités de la section locale. Les syndics préparent ensuite un rapport pour la prochaine réunion des membres, notant les recommandations et les commentaires sur l'état des dossiers et des livres.

Membres du comité des griefs :

Selon la taille de la section locale et les clauses négociées dans la convention collective pour traiter les griefs, la section locale élit, en même temps que ses dirigeants, plusieurs personnes pour faire partie du comité des griefs. Une personne qui se présente pour un poste de dirigeant de la section locale peut aussi se présenter pour siéger au comité des griefs ou à tout autre comité de l'exécutif.

Les membres du comité peuvent aider les délégués à déposer des griefs auprès de la compagnie. Une fois qu'un grief est déposé, il devient la propriété du syndicat et la responsabilité du comité des griefs. Parce qu'ils représentent les travailleurs et travailleuses dans les griefs et parfois l'arbitrage, les membres du comité des griefs doivent être formés à la préparation des cas, à la collecte des preuves et à l'entrevue des intéressés.

Bien que les membres du comité des griefs représentent les travailleurs et travailleuses lorsqu'il y a eu infraction à la convention collective, il peut y avoir des incidents qui ne sont pas couverts

dans la convention. Dans ces cas, les délégués et déléguées collaborent en général avec les membres et la direction pour les résoudre.

Les sections locales

Les travailleurs et travailleuses qui ont le droit d'être membres du syndicat international forment une section locale dès réception d'une «charte» de la part du secrétaire-trésorier international. Afin de mieux partager les ressources et répondre aux besoins de nos membres, des unités d'un même milieu de travail ou de milieux de travail différents peuvent se regrouper pour former une «section locale composée».

Tous les dirigeants, guides, syndics et membres du comité des griefs d'une section locale sont élus tous les trois ans lors de la dernière assemblée générale des membres prévue en avril ou à un autre moment en avril dont décideront les membres. Les membres d'autres comités, comme celui de la santé et de la sécurité ou des droits de la personne peuvent aussi être élus ou nommés à ce moment-là.

Les réunions de présentation des candidats ont généralement lieu à l'occasion de la réunion des membres en mars, un mois avant les élections. Si une période d'un mois pour faire campagne n'est pas très longue, elle donne quand même assez de temps pour aviser tous les membres des élections et l'occasion aux candidats de rencontrer les membres et de rallier leur soutien.

La réunion de présentation des candidats est une excellente occasion de montrer de quelle étoffe vous êtes fait. Demandez au plus grand nombre possible de vos partisans d'assister à la réunion. Choisissez bien la personne qui présentera votre candidature et assurez-vous qu'elle sera la première à prendre la parole. Une fois que tous les candidats auront été présentés, on demandera à chacun s'il accepte sa désignation. Rien n'empêche de présenter votre candidature à plusieurs postes, mais vous ne pouvez accepter qu'une seule désignation pour un poste de dirigeant. Vous pouvez cependant poser votre candidature à autant de comités que vous le désirez. Faites attention de ne pas essayer d'en faire trop. Le travail de comité est très accaparant et demande un engagement de votre part.

À la réunion de présentation des candidats ou peu après, des scrutateurs seront désignés ou élus pour diriger les élections. C'est aux scrutateurs qu'il incombe d'aviser les membres du lieu et du moment du vote. Tous les membres en règle, y compris ceux qui sont en mise à pied, en congé de maladie ou d'invalidité, peuvent voter et doivent être prévenus de la date des élections. Les scrutateurs doivent aussi déterminer qui peut se présenter à l'élection, selon les directives données dans les statuts et décrites ci-après.

Amalgamated Locals:

De plus en plus, les petites, moyennes et grandes unités se regroupent pour former des «sections locales composées». Ces dernières permettent aux unités individuelles de maintenir leur identité et leur autonomie tout en bénéficiant du partage des ressources et de la gestion.

Toute unité qui fait partie d'une section locale composée élit son propre président et secrétaire. Les unités peuvent également nommer ou élire des délégués ou des responsables des griefs, et mettre sur pied des comités, semblables à ceux d'une section locale. Le président d'une unité peut siéger à l'exécutif de la section locale. La structure des unités et de la section locale même peut être décrite dans les règlements de la section locale. Consultez les règlements et le Manuel d'élections dans les sections locales si vous songez à poser votre candidature à un poste.

La présentation des candidats aux fonctions dans les unités et la section locale aura lieu aux réunions précédant celles qui se tiendront en avril. Tout membre en règle d'une section locale composée peut se présenter à un poste électif au sein de la section locale composée. Consultez la section sur les conditions d'éligibilité. Si vous vous présentez à un poste pour la première fois, vous voudrez peut-être en premier lieu poser votre candidature à un poste au sein d'une unité. Après avoir acquis de l'expérience dans une unité et observé comment fonctionne une section locale composée, vous pourrez alors décider de vous présenter comme candidat à un poste au sein d'une unité et d'une section locale, ou au sein d'une section locale seulement.

Pour répondre aux besoins des membres d'une section locale composée, les dirigeants doivent avoir du temps, faire preuve de créativité et s'engager à travailler en équipe afin de veiller à ce que les petites unités, autant que les grandes, soient représentées dans la section locale et participent à sa vie.

► Qui peut se présenter?

Pour pouvoir se présenter comme candidat à un poste de dirigeant de section locale ou membre du comité des griefs, une personne doit avoir été membre en règle pendant 24 mois continus (ou depuis l'établissement de la section locale), être employé dans un milieu de travail qui se trouve dans la juridiction de la section locale et avoir assisté à au moins 1/3 des assemblées ordinaires des membres tenues au cours des 24 mois avant le mois des élections.



Il peut y avoir des circonstances où il n'est pas toujours possible d'assister aux réunions des membres. Si un membre prévient

► Le rôle de l'exécutif

C'est à l'exécutif de la section locale qu'il incombe d'organiser le travail du syndicat dans le milieu de travail et la communauté. Depuis les négociations contractuelles avec la direction jusqu'au parrainage d'activités sociales, ce sont les membres de l'exécutif et des comités de la section locale qui s'assurent que les besoins des membres sont satisfaits.

La plupart des sections locales tiennent des réunions mensuelles générales des membres. Selon les statuts et les politiques du syndicat international, les sections locales peuvent adopter leurs propres règles et règlements. Bien que les membres aient accès aux membres de l'exécutif tous les jours dans leur milieu de travail, les réunions générales donnent l'occasion de discuter des questions qui peuvent toucher tous les travailleurs et travailleuses. Dans une section locale composée, ces réunions permettent aux membres de différentes unités de se regrouper

(voir les preuves acceptables dans le Manuel d'élections dans les sections locales) l'exécutif de la section locale qu'il ne peut pas participer à une réunion à cause de telles circonstances, ces réunions manquées ne compteront pas dans le nombre requis pour déterminer l'admissibilité.

Le comité d'élections, avec le concours des dirigeants ou membres de comités qui ont les dossiers nécessaires, déterminera l'admissibilité de chaque candidat ou candidate aux élections. Pour plus d'exemples et de détails sur la façon de déterminer l'admissibilité, veuillez consulter le Manuel d'élections dans les sections locales.

Remarque : Une fois que votre candidature a été présentée, les scrutateurs s'assureront que vous êtes admissible à prendre part aux élections. Si vous n'êtes pas certain de répondre aux critères, vous devriez quand même poser votre candidature, parce qu'il se peut que personne, parmi ceux qui se présentent pour le poste, ne répondent aux critères. Par contre, si une personne répond aux critères et les autres pas, elle sera alors élue au poste par acclamation.

N'OUBLIEZ PAS : PRÉSENTATION DES CANDIDATS EN MARS, ÉLECTIONS EN AVRIL

et leur donnent l'occasion de parler de questions intéressantes des milieux de travail variés.

L'exécutif mettra sur pied des comités ou désignera des postes afin d'améliorer les services et les programmes d'éducation offerts aux membres. Même si certains comités sont exigés en vertu des statuts : comité de la santé et de la sécurité, de la condition féminine, des droits civils/droits de la personne, d'autres sont propres à la section locale : comité de la formation, de l'équité salariale ou des activités sociales.

Les règlements comprennent des dispositions sur la désignation ou l'élection des délégués. Les délégués sont souvent le lien entre les membres et l'exécutif, et les membres et l'employeur. Les délégués aident les membres à déposer leurs griefs et à s'occuper de leurs plaintes. Ils reçoivent une formation qui leur

permet de conseiller et de guider les membres. Un des délégués d'une section locale peut être désigné comme le «délégué en chef», qui peut également être un des dirigeants élus. Les délégués jouent un rôle déterminant dans l'application des clauses de la convention collective. Pour ceux qui commencent à prendre une part active dans la section locale, le poste de délégué peut être tout indiqué pour apprendre à connaître les différents

besoins des membres et à y répondre.

Les membres de l'exécutif de la section locale doivent garder le contact avec les membres pour faire en sorte que le travail du syndicat a la plus grande portée et la plus grande efficacité possibles. La communication avec les membres renforce ainsi le syndicat et la solidarité qui le caractérise.

► Une formation de haut niveau

Le Syndicat des Métallos a mis sur pied un des meilleurs programmes de formation en Amérique du Nord. Les cours, offerts au niveau local, régional, du district et national, comprennent une formation pour les dirigeants et délégués syndicaux ainsi que les militants dans des domaines comme la santé et la sécurité, les conventions collectives, la solidarité internationale et les communications. De nouveaux cours sont élaborés pour répondre aux besoins changeants des membres, comme le «cours de formation des femmes d'acier» et celui sur «l'obligation de tenir compte».

Certains cours sont offerts localement et tout le monde peut les suivre, tandis que d'autres sont restreint à cause du temps qu'ils demandent et des déplacements qu'ils entraînent. Dans ces cas, les membres peuvent décider quels cours profiteront le plus à la section locale et qui devrait s'y inscrire.

Les conférences et les congrès à l'intérieur comme à l'extérieur du syndicat offrent aussi des occasions d'apprendre. Certaines conférences et certains congrès sont ouverts à tous, tandis que

d'autres sont réservés à des «délégués» de la section locale, qui peuvent être désignés ou élus lors d'une réunion des membres.



► Concevoir une campagne efficace

Ce que vous devez faire pendant votre campagne dépend de l'importance de votre section locale, tant du point de vue du nombre de membres que du nombre d'unités qui la composent, dans le cas de sections locales composées, et à quel point vous êtes connu des membres.

Solliciter le soutien et l'aide de vos amis fait partie de votre décision de poser votre candidature. Une fois votre décision prise, invitez certains de vos amis à faire partie de votre équipe de campagne. Échangez des idées sur ce que vous pensez qu'il faudrait faire pour mettre le plus de chances de votre côté le jour des élections. Même si vous n'avez qu'une ou deux personnes dans votre équipe, elles vous aideront à donner une orientation

à votre campagne.

Une équipe de campagne vous sera d'une aide précieuse pour préparer des feuillets, recueillir des fonds et organiser des événements. Les membres de votre équipe sont aussi vos principaux solliciteurs. Préparez un plan pour vous assurer que votre équipe rejoindra les autres membres et leur parlera des élections et de votre candidature. Prenez note des gens qui vous ont dit que vous pouviez compter sur leur soutien. Rappelez-leur de voter le jour des élections!

Un moyen efficace de «faire circuler votre message» est de préparer un prospectus, une carte ou un feuillet et de le distribuer

à l'entrée de votre milieu de travail, à la porte de l'usine, dans le stationnement ou la salle syndicale. Le feuillet ou prospectus doit contenir des renseignements généraux et une brève explication de la raison pour laquelle vous vous présentez et ce que vous avez à contribuer au syndicat. Si vous faites partie d'une équipe ou d'une liste de candidats, vous voudrez peut-être publier un feuillet collectif.

Faites preuve d'imagination dans la conception de votre matériel de campagne. Pensez à ce qui attire votre attention dans une campagne. Est-ce le message, les annonces ou les macarons? Considérez des moyens abordables, qui ne nuisent pas à l'environnement pour produire et distribuer votre matériel.



Outre la publicité écrite et le bouche à oreille, la sollicitation personnelle par le candidat ou la candidate est la technique de campagne la plus efficace. C'est vous, le candidat ou la candidate, qui pouvez donner les meilleurs résultats. Soyez visible, soyez actif! Essayez de parler personnellement avec le plus grand nombre de gens possible. Visitez les salles à manger, les salles syndicales, les endroits dans la communauté où les membres se rencontrent. S'il n'est pas possible de rencontrer les membres en personne, parce que vous travaillez par quarts ou à cause d'un handicap, rejoignez-les par téléphone ou envoyez leur de l'information directement chez eux.

Vous voudrez peut-être soumettre un article pour publication dans un journal communautaire. Renseignez-vous pour savoir si vous pouvez afficher de l'information relative aux élections ou à votre candidature sur les babillards. Y a-t-il des activités, des cours ou des congrès à venir qui vous donneraient l'occasion de vous adresser aux membres ou de les rencontrer?

Grâce à la technologie d'aujourd'hui, vous pouvez envoyer par courriel des affiches et lettres innovatrices à des groupes ou des particuliers. Vous pouvez créer une campagne fondée sur l'Internet et utiliser les médias sociaux pour communiquer votre message. Ce ne sont pas les moyens qui manquent pour mener une campagne positive, efficace et amusante!

Enfin, gagnant ou perdant, n'oubliez pas de remercier vos partisans, votre équipe de campagne et votre famille!





Étapes pour accéder à un poste électif

- 1. Décidez** à quel poste vous désirez poser votre candidature et pourquoi.
- 2. Parlez** à votre famille et à vos amis des raisons pour lesquelles vous voulez vous présenter et du genre de soutien dont vous aurez besoin.
- 3. Constituez** votre équipe de campagne. Décidez d'un plan de campagne. De combien de fonds aurez-vous besoin? Votre budget? Demandez à un membre de votre équipe de vous aider à recueillir des fonds et à tenir compte des dépenses.
- 4. Assistez** à la réunion de présentation des candidats avec la personne qui propose la vôtre. Si vous ne pouvez pas y assister, assurez-vous de soumettre une note disant que vous acceptez la nomination. Faites en sorte qu'un grand nombre de vos partisans viennent à la réunion de présentation des candidats. N'attendez pas que d'autres commencent la présentation, arrangez-vous pour que la personne qui propose la vôtre parle en premier. Démontrez votre énergie et votre enthousiasme!
- 5. Préparez** et produisez un petit feuillet pour distribution, afin de laisser savoir qui vous êtes et quelles sont vos raisons pour poser votre candidature. Au besoin, prenez des dispositions pour des services de traduction. Y a-t-il des endroits où afficher une lettre ou un prospectus d'une page? Pouvez-vous soumettre un article ou une lettre à un bulletin communautaire? Pouvez-vous l'envoyer par courrier électronique, ou le publier sur un site internet?
- 6. Établissez** un échéancier de campagne, y compris, par exemple, le temps nécessaire à la distribution des feuillets, la participation aux activités syndicales et les délais pour la publication d'articles ou de matériel publicitaire. Soyez visible, soyez actif!
- 7. Créez** un réseau de partisans qui parleront de votre candidature dans leur lieu de travail. Ne perdez pas de vue vos partisans, afin de leur rappeler de voter le jour des élections.
- 8. Organisez** votre emploi du temps avec soin, afin de vous assurer de consacrer le plus de temps possible à rencontrer les membres, à rallier leur soutien et leur voix le jour des élections.
- 9.** Gagnant ou perdant, **REMERCIEZ** votre équipe et vos partisans!



<SRU-SDR, COPE -SEPB 343>

Ken Neumann, directeur national pour le Canada
Syndicat des Métallos
234, av. Eglinton Est, 8^e étage, Toronto (Ontario)
Canada M4P 1K7

416-487-1571

www.metallos.ca

